

LES TRAVAUX DE PRINTEMPS



Rue de la Libération.

La Ville poursuit ses actions pour une ville plus durable. Après la mise en place du zéro phyto dans tous ses espaces verts, elle a opté pour leur gestion différenciée.

La gestion différenciée est une méthode d'entretien des espaces verts qui se démarque des méthodes traditionnelles dans la mesure où elle privilégie des modes de gestion plus proches de la nature et plus respectueux de l'environnement. Cette nouvelle approche permet de mieux tenir compte des spécificités de chaque site (parcs, jardins, talus...) afin d'appliquer sur chacun des espaces verts de la commune un mode de gestion plus adapté à sa situation et à sa vocation.

Entretien des espaces verts autant que nécessaire mais le moins souvent possible

Au-delà de l'intérêt écologique, ce projet s'inscrit dans une démarche sociale et solidaire. La Ville a en effet confié l'entretien d'une partie des espaces verts à **Espaces**, association d'insertion par l'écologie urbaine faisant partie du Mouvement Emmaüs. L'association forme des personnes en difficulté sociale ou professionnelle, grâce à des chantiers d'insertion, afin de les accompagner vers un emploi stable. Tout au long de leur parcours, les salariés bénéficient de formations, d'ateliers collectifs et d'entretiens individuels visant à améliorer leur employabilité. Des membres permanents ou bénévoles de l'association assurent leur suivi social et professionnel. À Saint-Cloud, **onze salariés en insertion** collaborent en petites équipes, encadrées par un responsable de chantier qualifié.

Chiffres clés

Surface totale d'espaces verts gérée par la ville : **120 638 m²**

Dont :

- 50 092 m² de jardins, parcs et squares
- 23 392 m² de plantations





Rue du Mont-Valérien.

« En février, la Ville a signé une convention avec l'association Espaces. Le chantier d'insertion a alors été mis en place pour l'entretien du cimetière ainsi que pour cinq sites de nos espaces verts, explique Virginie Rechain, conseillère municipale déléguée aux Espaces verts. Depuis le 1^{er} avril l'entretien du cimetière se fait de façon manuelle et mécanique en remplacement des produits phytosanitaires. »

Les évolutions de gestion se déclineront, entre autres, autour des axes suivants :

- Réduire le nombre de tontes et couper l'herbe moins rase pour éviter que l'herbe ne brûle en été et offrir ainsi une réserve de nourriture à la petite faune et aux insectes ;

- Revaloriser les déchets verts en paillage afin d'éviter de transporter des produits végétaux à des dizaines de kilomètres et limiter l'apparition des « mauvaises herbes » dans nos massifs ;
- Valoriser des prairies spontanées en laissant pousser les espèces qui se développent par elles-mêmes et en les sanctuarisant ;
- Tailler les plantes extensives pour traiter les massifs et les haies afin d'éviter l'achat et le transport de plantations ;
- Créer des zones refuges lors des fauches ;
- Mettre en place des désherbages sélectifs pour conserver les espèces endémiques. ■

Point sur les travaux de la piscine

Alors que l'établissement était fermé au public depuis le début du premier confinement, un sinistre important est intervenu à la piscine, le 26 juin 2020. En effet 30 m² de surface du plafond, situés au-dessus des bassins, se sont détachés. Compte tenu de la gravité de l'incident et de l'importance des enjeux financiers, la Ville a immédiatement mandaté un expert pour évaluer les possibles liens de causalité avec les travaux de rénovation entrepris entre 2009 et 2010. Suite au retour de différentes expertises, le défaut de pose des revêtements d'isolation semble avéré.



Les travaux de la piscine ont débuté à la fois en zone « bassin » et en zone « vestiaires ». Différentes phases sont prévues jusqu'à mi-septembre, dont un nettoyage complet des bassins pour une remise en eau en août. La Ville met tout en œuvre pour rouvrir la piscine pour la rentrée de septembre en toute sécurité. Cependant, les aléas de ce type de travaux engageant différents prestataires obligent malgré tout la Ville à rester très prudente sur la date de réouverture.

[INFOS TRAVAUX] marché des Avelines

Les travaux préparatoires à ceux du marché des Avelines se poursuivent :

- L'aménagement des nouveaux locaux des associations Clic Gerico et du bridge au rez-de-chaussée haut de l'immeuble situé au 3 bis, rue Joséphine, qui a démarré en mars devrait s'achever mi-juin. Les associations pourront ainsi poursuivre leurs activités en toute sécurité, en restant dans le même secteur géographique.
- La société Immobilière 3F, propriétaire de l'immeuble des numéros 38/40, boulevard de la République engagera à partir du début du mois de mai les travaux de modification de la rampe d'accès à son parking souterrain, dégagant ainsi l'emprise nécessaire à la création d'un commerce de proximité, indépendant du marché alimentaire. La Ville a proposé à I3F de mettre à disposition des résidents l'espace libéré par la démolition du marché pour y stationner, les travaux de la rampe impliquant la condamnation de l'accès au parking des résidents.

Par ailleurs, la Ville a mené des négociations avec les entreprises ayant remis une offre pour le lot gros œuvre. Les travaux devraient ainsi démarrer au mois de juin.

RUE MARIE-BONAPARTE

Dans un souci de modernisation du réseau de distribution de gaz naturel, GRDF procède jusqu'au 30 juin à des travaux de renouvellement des canalisations. Les installations actuelles vont être remplacées en intégralité. L'accès aux résidences restera possible à vitesse réduite.

place georges-clemenceau/quai marcel-dassault

La Direction des routes d'Île-de-France entreprend des travaux de mise en sécurité et de réparation du viaduc de Saint-Cloud de la place Georges-Clemenceau au quai Marcel-Dassault jusqu'au 25 juin, de jour de 9 h 30 à 16 h et de nuit de 21 h à 6 h. Le stationnement est interdit au niveau du chantier. Ce dernier entraînera des restrictions de circulation et quelques nuisances sonores.